

SOCIÉTÉ

Avec le Covid, la difficile connexion entre profs et parents

Réunions annulées, suivi chaotique : les mesures restrictives liées à la crise sanitaire sont en train de tuer le lien qui relie les établissements et les familles.

PAR THOMAS POUPEAU

« **JE NE SAIS PAS** ce que le prof principal pense de mon fils, ni quelle filière il aurait intérêt à choisir en classe de 1^{re} l'an prochain. A vrai dire, je ne sais même pas quelle tête il a ! » Comme des milliers de parents, Nelly, la mère de Jules, lycéen de 2^{de} scolarisé à Blois (Loir-et-Cher), se sent « perdue ». Traditionnellement, c'est en janvier qu'ont lieu les réunions parents-profs pour discuter de l'orientation des élèves, notamment au lycée. Las : crise du Covid-19 oblige, Nelly a dû se contenter d'une visioconférence. « Pour un suivi personnalisé, on repassera », regrette-t-elle, amère.

A l'heure où les autorités veulent éviter tout brassage de personnes dans les établissements, les relations famille-école ont été réduites au strict minimum, avec un fort recours au numérique. De quoi créer « des familles décrochées du parcours scolaire de leur enfant », résume Hubert Salaün, porte-parole de la PEEP, une fédération de parents d'élèves.

Officiellement, l'Education nationale rappelle que les réunions parents-profs ou la remise des bulletins « représentent un brassage de personnes et posent la question du respect de la distanciation physique ». Elles sont « vivement déconseillées en présentiel ». Il

est toutefois précisé sur le site du ministère qu'« afin de maintenir le lien avec les familles, des rendez-vous individuels peuvent être proposés, à distance ou en présentiel, sur des plages horaires fixées », laissant à chaque responsable d'établissement la liberté « d'organiser le maintien du lien avec les familles comme il le souhaite, en fonction de son contexte et dans le strict respect du protocole sanitaire ».

Mais, de l'aveu de tous, au-delà de la problématique logistique, « le numérique ne remplace pas le tête-à-tête ». « Impossible d'avoir le feeling des profs sur nos enfants », regrette Nelly. Qui développe : « La semaine dernière, nous avons eu une visioconférence sur l'orientation des 2^{des}. Le proviseur fait tout ce qu'il peut... mais c'est une usine à gaz : on est moins concentrés, on ne peut pas poser de questions, ni aborder les cas particuliers... » Dans le lycée de son fils, des rendez-vous en présentiel avec les conseillers d'orientation ont été mis en place avant mars, date du prochain conseil de classe. « Mais ce ne sera que deux jours par semaine, et on nous a déjà prévenus qu'il n'y aurait pas de place pour tout le monde », anguisse la maman de Jules.

Le couvre-feu n'a rien arrangé

Un casse-tête aussi pour les

chefs d'établissement. « On bricole comme on peut pour maintenir un peu de lien entre la communauté éducative et les familles », reconnaît le principal d'un collège d'Ile-de-France. Il craint que cette distance qui s'installe peu à peu « ne frappe d'abord les plus fragiles ». Alors il a maintenu « un minimum » de présentiel. « On va organiser les réunions d'orientation un samedi matin, avec un seul parent par famille et un prof par classe. »

Côté enseignants, même son de cloche. « Tous nos conseils d'école se sont tenus en visioconférence. Le résultat, c'est que les parents s'investissent beaucoup moins dans le parcours scolaire de leurs gamins », regrette Alice, institutrice à Beaumont-en-Cambrésis (Nord). Et le couvre-feu, étendu à 18 heures dans toute la France depuis samedi, n'a rien arrangé.

« Dans notre école, l'un des temps d'échange avec les parents d'élèves en difficulté se déroulait à l'issue des APC (NDLR : activités pédagogiques complémentaires), qui se déroulent après la journée de classe. On en sort à 17 h 45, poursuit encore Alice. Avec le couvre-feu à 18 heures, les parents n'ont plus le temps de parler, ils sont pressés de rentrer chez eux pour éviter une contravention ! C'est autant d'échanges en moins. »

Sur ce sujet, l'Education na-

tionale a pourtant mis en place des dérogations, « pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative ». Qui précise que « cela couvre les conseils d'administration dans les écoles, collèges ou lycées », mais également « les conseils de classe, lorsqu'ils ne sont pas en visioconférence ».



Tous nos conseils d'école se sont tenus en visioconférence. Résultat, les parents s'investissent beaucoup moins dans le parcours scolaire de leurs gamins

ALICE, INSTITUTRICE



GETTY IMAGES / AQUARIUS STUDIO

En raison du contexte sanitaire, les familles ont peu d'échanges avec les enseignants. Les traditionnelles rencontres parents-profs de janvier, notamment, sont « vivement déconseillées en présentiel ».